

ENJEUX DU METIER

En accord avec les principes d'affectation de transports aériens édictés par Groupe ADP, le Responsable Ingénierie d'Exploitation met en œuvre les moyens permettant l'adéquation entre la demande de trafic et l'offre en capacité (définition des capacités, répartition du trafic, affectation des ressources, études de flux...) afin de contribuer à la fluidité du trafic et à l'optimisation des capacités offertes par l'Unité Opérationnelle.

INTERFACE

- Compagnies aériennes
- Douanes
- DGAC

CATEGORIE Cadre Cadre Supérieur

MISSIONS PRINCIPALES

- **Evaluer les capacités de traitement du trafic** sur l'ensemble des ressources et définir les procédures d'exploitation.
- **Etablir la répartition des compagnies et des faisceaux** dans les installations sur le court et moyen terme.
- **Produire les affectations prévisionnelles des ressources** en les répartissant et préparer le travail de régulation des exploitants.
- **Anticiper les besoins futurs** des compagnies aériennes en participant aux expressions de besoins sur les aménagements des ressources.
- **Définir les modalités d'utilisation des équipements.**
- **Assurer la sécurité des opérations et veiller au respect des règles d'utilisation** des bases de données statistiques.
- **Garantir la bonne insertion des travaux** dans le déroulement de l'activité.

PROFIL ATTENDU

- Bac+5
- Ingénieur ENAC
- Expérience souhaitée de 2 à 5 ans dans les domaines de l'aéroportuaire
- Maîtrise des techniques liées à l'exploitation en gare
- Maîtrise de l'environnement commercial et des contraintes des compagnies aériennes
- Bonne maîtrise des outils bureautique et aéronautiques